

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu à
la salle du **FOYER RURAL** de Collonges, le :

Vendredi 20 mars 2026
à 20h

ORDRE DU JOUR

1°) Election du Maire

2°) Détermination du nombre d'adjoints

3°) Election des adjoints

Lecture de la charte de l'élu local par le Maire élu

4°) Délégations au Maire